

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Conformément au RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (EU) No 830/2015)

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

<b>Code du produit</b>	11811023
<b>Nom du produit</b>	GENETICIN
<b>Nom chimique</b>	Sans objet
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	La/les substance(s) de ce mélange ne comporte(nt) pas de numéro d'enregistrement dans la mesure où la quantité importée est inférieure à 1 tonne/an ou bien que la période de transition pour son enregistrement selon l'Article 23 du règlement REACH n'a pas encore expiré.

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations pertinentes identifiées</b>	Utilisation en recherche uniquement
<b>Utilisez le Code descriptif</b>	SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat), PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire, PC21 - Substances chimiques de laboratoire, SU24 - Recherche scientifique et développement
<b>Utilisations déconseillées</b>	Impropres à la consommation.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Manufacturer/Supplier**  
LIFE TECHNOLOGIES EUROPE BV  
KWARTSWEG 2  
2665 NN BLEISWIJK  
NETHERLANDS  
31-(0)180 392 400  
Email: MSDS@lifetech.com

**24 hour Emergency Response for Hazardous Materials [or Dangerous Goods] Incident. Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident. Call CHEMTREC** Within the USA + Canada: 1-800-424-9300 and +1 703-527-3887  
Outside the USA + Canada: +1 703-741-5970

### Country Specific Emergency Number (if available):

CHEMTREC Switzerland (Zurich)	+(41)-435082011 (La langue de voeux : allemand, français et italien)
CHEMTREC Belgium (Brussels)	+(32)-28083237 (La langue de voeux: français, flamand, allemand)
CHEMTREC Luxembourg	+(352)-20202416 (La langue de voeux: français, allemand, luxembourgeois)
CHEMTREC France	+(33)-975181407 (Salutations Langue: Français)

**Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]****Dangers physiques**

Non dangereux

**Dangers pour la santé**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisant respiratoire	Catégorie 1
Sensibilisant cutané	Catégorie 1

**Dangers pour l'environnement**

Non dangereux

**Informations supplémentaires**

Aucune information disponible

**Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]****Pictogrammes de danger****mention d'avertissement**

DANGER

**Mentions de danger**

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

**conseils de prudence****Prévention**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P284 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

**Intervention**

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P362 + P364 - Take off all contaminated clothing and wash it before reuse

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

### Stockage

Sans objet

### Élimination

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

### Autres dangers

Sans objet

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Component	No.-CAS	No.-EINECS	Pour cent en poids	Numéro d'enregistrement REACH	Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]
Geneticin 108321-42-2 ( 98-100 )	108321-42-2	-	98-100	-	Skin Sens.Cat1- H317 Resp Sens.Cat1- H334 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

## SECTION 4: Premiers secours

### Description des premiers secours

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris leur intérieur avant réutilisation. Consulter immédiatement un médecin.

#### Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

#### INGESTION

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### Notes au médecin

Traiter les symptômes.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

H315 - Provoque une irritation cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Agent chimique sec.

#### Moyens d'extinction déconseillés

Aucune information disponible.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non connu.

### Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

Utiliser un équipement de protection individuelle

Voir la section 8 pour plus de détails.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Dans la mesure du possible, éviter les rejets dans les égouts et les cours d'eau.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

### Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Toujours porter l'équipement de protection personnelle recommandé. Voir la section 8 pour plus de détails. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Si au cours d'une utilisation normale le matériau présente un danger respiratoire, utiliser une ventilation adéquate et/ou porter un respirateur approprié.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver conformément aux réglementations locales.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en recherche uniquement.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	EU OEL (TWA)	EU OEL (STEL)	EU Skin Notation
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Autriche	Belgium (TWA)	Denmark (TWA)	Finland OEL (TWA)
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	France OEL (VME)	Germany OEL (TWA)	Ireland (TWA)	Italy OEL (TWA)
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Sweden - Occupational Exposure Limits - TLVs (LLVs)	Netherlands OEL (MAC)	Spain OEL (TWA)	Royaume Uni
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Union européenne	France OEL (VME)	Germany OEL (TWA)
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Italy OEL (TWA)	Portugal	Netherlands OEL (MAC)	Finland OEL (TWA)
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Autriche	Danemark	Pologne	Suisse
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

Nom chimique	Irlande	Norvège	Lithuania OEL (TWA)	Spain OEL (TWA)
Geneticin 108321-42-2	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)

#### Mesures d'ingénierie

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

En cas d'aération insuffisante, porter des respirateurs et des composants testés et approuvés suivant les normes gouvernementales appropriées.

##### Protection des mains

Porter des gants appropriés. Matériau de gant : gants de protection contre les produits chimiques compatibles.

##### Protection des yeux

Lunettes de sécurité étanches.

##### Protection de la peau et du corps

Porter une blouse de laboratoire pour la protection corporelle.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b>	Solide	
<b>Odeur</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>seuil olfactif</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
<b>Point d'éclair</b>	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
<b>température de décomposition</b>	°C Le mélange n' a pas été testé	°F Le mélange n' a pas été testé
<b>Taux d'évaporation</b>	aucune donnée disponible	
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet	
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>pression de vapeur</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>Densité relative</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>Densité</b>	aucune donnée disponible	
<b>Solubilité</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	aucune donnée disponible	
<b>viscosité</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>Propriétés explosives</b>	Le mélange n' a pas été testé	
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange n' a pas été testé	

### AUTRES INFORMATIONS

aucune donnée disponible.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une réaction dangereuse n'a pas été signalée.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Matières incompatibles</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Produits dangereux résultant de la décomposition</b>	No known hazardous decomposition products.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

Nom chimique	LD50 (oral, rat/mouse)	LD50 (dermal, rat/rabbit)	LC50 (inhalation, rat/mouse)
Geneticin	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible

### Principales voies d'exposition,

<b>Irritation</b>	Irritation cutanée, Lésion/irritation oculaire grave
<b>corrosivité</b>	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
<b>sensibilisation</b>	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
<b>STOT - exposition unique</b>	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
<b>STOT - exposition répétée</b>	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
<b>Cancérogénicité</b>	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
<b>Mutagénicité</b>	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification
<b>Danger par aspiration</b>	Concluant mais pas suffisamment pour établir une classification

## SECTION 12 : Informations écologiques

### Toxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Freshwater Algae Data	Water Flea Data	Freshwater Fish Species Data	Microtox Data	log Pow
Geneticin	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune information disponible.

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite à un minimum. Les récipients vides ou garnitures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut conformément à la technique de mise au rebut approuvée. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou de n'importe quels sous-produits doit respecter les exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

**IATA / ADR / DOT-US / IMDG**

Not regulated in the meaning of transport regulations.

<b>Numéro ONU</b>	Sans objet
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans objet
<b>Transport hazard class(es)</b>	Sans objet
<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet

**Dangers pour l'environnement**

Sans objet

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Sans objet

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Sans objet.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Substances extrêmement préoccupantes

Aucun(e).

#### Substances réglementées en vertu du code EC 1907/2006, Annexe XVII

Aucun(e).

#### Substances répertoriées selon l'Annexe I de la Réglementation (CE) No 689/2008

Aucun(e).

#### Substances à utilisation restreinte selon l'Annexe V de la Réglementation (CE) No 689/2008

Aucun(e).

#### Substances suivant la Réglementation (CE) No 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative aux polluants organiques persistants et la Modification de Directive 79/117/CEE

Aucun(e).

#### Classification allemande de pollution des eaux (Wassergefährungsklassen)

Non classé.

#### Autres inventaires internationaux

Nom chimique	EINECS (Union européenne)	ELINCS (Liste européenne des substances chimiques notifiées)	ENCS (Japon)	PICCS (Philippines)
Geneticin	-	-	-	-

Nom chimique	AICS (Australie)	Corée du Sud (KECL)	Canada (DSL)	NDSL
Geneticin	-	-	-	-

#### Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

**Motif de la révision** Mise à jour conformément au Règlement de la Commission (EU) No 830/2015  
**Numéro de révision** 26  
**Date de révision** 12-avr.-2018

**References**

- ECHA: <http://echa.europa.eu/>
- TOXNET: <http://toxnet.nlm.nih.gov/>
- eChemPortal: <http://www.echemportal.org/>
- LOLI database: <https://www.chemadvisor.com/loli-database>

**Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément à la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP] :**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	Méthode de calcul
Sensibilisant respiratoire	Catégorie 1	Méthode de calcul
Sensibilisant cutané	Catégorie 1	Méthode de calcul

Les informations qui précèdent ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et les recommandations sont basées sur une application prudente d'un jugement professionnel. Ces informations ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Tous les produits et mélanges peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Étant donné que la Société ne peut pas contrôler les méthodes, volumes ou conditions réels d'utilisation, la Société ne sera tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de la manipulation du produit décrit ici ou d'un contact avec celui-ci.

LES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À TOUTE FIN PARTICULIÈRE